

Consultant national : Expert en coordination des parties prenantes

Lieu	Togo
Date limite de dépôt des candidatures	25 nov. 2009
Type de contrat	SSA
Langue exigée	Français
Durée du contrat initial	20 semaines
Durée prévue de la mission	20 semaines

Contexte

Le FEM a approuvé en faveur du Togo un fonds de préparation de projet (PPG) en vue de formuler à partir de modèles appropriés, un document de projet (PRODOC) à soumettre à l'approbation du Président du FEM. La formulation se fera sous la supervision du PNUD et en étroite collaboration avec le gouvernement, les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile et le secteur privé.

Le projet, estimé à 1.222.200 \$ au titre des fonds du FEM et à 3.000.000 \$ au titre de cofinancements à mobiliser, favorisera la préservation de la biodiversité au Togo ainsi que le renforcement du rôle de conservation du Système National d'Aires Protégées. Ceci sera réalisé essentiellement à travers deux composantes:

- 1) L'amélioration du cadre national de gouvernance pour la gestion des Aires Protégées (AP) ;
- 2) La réhabilitation du complexe d'Aires Protégées Oti – Keran - Mandouri (OKM).

Le PNUD recrute à cet effet, une équipe de consultants nationaux et internationaux, pour réaliser les études préliminaires en vue de l'élaboration du document de projet. Ces consultants travailleront en collaboration avec les points focaux du gouvernement représentés par la Direction de la Faune et des Chasses (Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières pour mener à bien les activités ci-après :

Activité N° 1 du PPG : Collecte des données de référence et analyse du déficit d'information :

- Définition de la situation de référence et des objectifs de l'exercice de rationalisation du système des AP du Togo ;
- Revue des menaces générales et des causes profondes de la perte de la biodiversité au Togo ;
- Élaboration de termes de références (TDR) pour le monitoring du système des AP du Togo ;
- Évaluation initiale des coûts et revenus du système national d'AP;
- Élaboration de TDR pour les autres études qui seront conduites au cours de la mise en œuvre du projet ;
- Conduite d'études spécifiques pour le complexe de l'OKM.

Activité N° 2 du PPG : Évaluation des capacités de gestion des aires protégées

- Initiation du METT pour les AP et du Complexe de l'OKM;
- Évaluation du cadre juridique et réglementaire en vigueur ;
- Évaluation de l'actuel cadre institutionnel en vue d'identifier les capacités et les insuffisances en matière de capacité ;
- Analyse des modèles institutionnels performants et des meilleures pratiques, et recommandation en vue de leur reproduction.

Activité N° 3 du PPG : Consultation et engagement des parties prenantes

- Atelier de démarrage du PPG ;

- Analyse détaillée des parties prenantes ;
- Identification du plan d'implication et de renforcement de capacités des parties prenantes ainsi que les liens entre les initiatives connexes ;
- Dialogue ouvert entre les parties prenantes/communautés et les populations visiteuses et migrantes ;
- Recommandations sur les domaines d'implication des parties prenantes et sur les accords de partenariat.

Activité N° 4 du PPG : Évaluation des coûts du projet et planification du S&E

- Recrutement d'une équipe de consultants ;
- Évaluation des retombées et des résultats du projet y compris les engagements de co-financement ;
- Stratégie de gestion adaptative et de reproduction ;
- Définition des avantages environnementaux locaux, nationaux et mondiaux ;
- Détermination des alternatives les plus efficaces du projet ;
- Identification de la viabilité sociale, institutionnelle, économique et financière ;
- Atelier d'élaboration du projet ;
- Élaboration d'un plan de suivi et évaluation du projet y compris les indicateurs de référence et les cibles ;
- Finalisation du document de projet et de la requête pour approbation du Président du FEM.

Devoirs et responsabilités

Recruté pour **20 semaines** de travail pendant toute la durée du PPG, l'Expert national en coordination des parties prenantes aura à jouer le rôle de coordinateur national des activités et rendra compte à la Direction de la Faune et au PNUD. La personne coordonnera les contributions des différents consultants (nationaux et internationaux), organisera les réunions et les consultations nécessaires (y compris certains travaux logistiques avec l'appui du PNUD) et veillera à la production en temps opportun des résultats attendus, dans le respect strict des délais impartis tout en veillant au contrôle de la qualité.

L'expert sera chargé de:

- De conduire une analyse des parties prenantes pour la gestion des AP (aux niveaux national et régional).
- D'identifier les freins en matière de capacité et les besoins de renforcement des capacités.
- D'identifier les opportunités de partenariats entre le public et le privé.
- D'aider à la mobilisation du cofinancement.
- D'élaborer des plans de participation et de gestion des parties prenantes et de la communauté pour le projet.
- De faire des recommandations pertinentes pour les activités du projet et les coûts.

Les résultats attendus de la contribution de l'expert comprendront :

- L'identification des projets, programmes et initiatives en vue de l'établissement de collaboration et de coordination partenariat;
- L'identification et la confirmation des sources potentielles de cofinancement à travers les activités et l'engagement des parties prenantes ;
- Des recommandations en vue des activités d'implication, le cas échéant, des parties prenantes dès l'application de l'outil d'évaluation des capacités des organisations de la société civile du PNUD ; et
- L'élaboration d'un rapport contenant une matrice et un plan d'implication et de renforcement des capacités des parties prenantes.

Aptitudes

- Communiquer, établir et entretenir une bonne relation de travail avec une équipe diverse, en qualité de membre d'équipe et de coordinateur ;
- Avoir une parfaite connaissance des questions relatives aux aires protégées et à l'implication des parties prenantes ;
- Œuvrer à l'émergence de nouvelles solutions en procédant à une analyse minutieuse et logique des problèmes ;
- Définir les priorités, produire des résultats de qualité, respecter les délais et gérer avec efficacité ;
- Écrire et parler clairement et de façon convaincante ;
- Faire preuve d'une écoute attentive et active ;
- Répondre positivement aux feedback critiques et aux opinions contraires.

Qualifications et expériences requises

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en sociologie, en économie, en gestion des ressources naturelles et dans d'autres domaines analogues de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de la gestion participative de l'écosystème par la communauté ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir 5 années d'expérience de travail, y compris une expérience pertinente de consultant indépendant ;
- Avoir l'expérience en matière d'engagement des communautés locales dans les programmes de gestion des ressources naturelles par les communautés ;
- Avoir un raisonnement analytique ;
- Avoir une bonne maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance pratique de l'anglais serait un atout.